

# Fiche signalétique

Date d'émission : 18-déc.-2017

Date de révision : 06-Mar-2020

Version 2

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Oracle® Dicamba Agricultural Herbicide

### Autres moyens d'identification

**Numéro de la feuille de données de sécurité** GCI-001-CA-FR

**Synonymes** Aucun

**Numéro(s) d'enregistrement** CPCPA Numéro d'enregistrement 26722

**N° ID/ONU** UN3082

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Herbicide liquide pour le désherbage agricole. Il est dilué avec de l'eau avant utilisation. Reportez-vous à l'étiquette du produit pour plus de détails.

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

GHARDA CHEMICALS INTERNATIONAL  
INC.  
789 Donnybrook Dr.  
Dorchester, Ontario, Canada N0L 1G5  
215 968-9474  
800 265-4624

#### Adresse du fabricant

GHARDA CHEMICALS INTERNATIONAL  
INC.  
760 Newtown-Yardley Road  
Suite 110  
Newtown, PA USA 18940  
Website: www.ghardausa.com  
For further information contact: 1 (215) 968-9474

### Numéros de téléphone d'urgence

**Nombre d'appel d'urgence** URGENCE MÉDICALE (24 hr): PROPHARMA (866)-359-5660  
TRANSPORT OU DÉVERSEMENT (24 hr): CHEMTREC (800) 424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Vue d'ensemble des procédures d'urgence** Ce produit chimique est un produit homologué par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires (CPCPA) et assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des substances chimiques non homologuées en vertu de la LPA. Ce produit a été classé selon les règlements du Canada sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Veuillez consulter l'étiquette du CPCPA pour plus d'informations.

**Aspect** Liquide ambre

**État physique** Liquide

**Odeur** Amine légère

**Classification**

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage**

**Mot indicateur**

Danger

**Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Provoque des lésions oculaires graves



**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Substance**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Dicamba	1918-00-9	49.77	-	-

## 4. PREMIERS SOINS

### Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour d'autres conseils de traitement.
<b>Inhalation</b>	Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence par le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour d'autres conseils de traitement.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS donner de liquide à la personne. NE PAS faire vomir à moins que le centre antipoison ou le médecin ne le lui dise. NE PAS donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

### Symptômes et effets les plus importants

<b>Symptômes</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Nocif en cas d'ingestion.
------------------	--

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Eau pulvérisée. Mousse. Produit chimique. Un système d'extinction d'incendie en mousse est préférable car l'eau non contrôlée peut répandre une contamination possible.
<b>Incendie mineur</b> <b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Eau pulvérisée. Mousse régulière. Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Déplacez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Pour les incendies impliquant des réservoirs: Refroidir les récipients en inondant des quantités d'eau jusqu'à ce que le feu soit éteint. Retirer immédiatement en cas de son montant provenant des dispositifs de sécurité de ventilation ou de décoloration du réservoir. Restez toujours loin des réservoirs englués dans le feu.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Lors d'un incendie, de la vapeur, du sel de dicamba amine, du chlorure d'hydrogène, des produits organochlorés, des oxydes d'azote ou du monoxyde de carbone peuvent se former.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.

<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.
---	--

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité.
---------------------------------	---

### Précautions relatives à l'environnement

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	POUR L'APPEL D'URGENCE CHEMTREC 1-800-424-9300. Absorber le liquide avec un matériau tel que du sable, de la sciure ou de la saleté. Balayer et placer dans un récipient approprié pour l'élimination. La zone peut être lavée avec de l'eau et un détergent pour éliminer l'herbicide restant. Conserver le produit, les matériaux contaminés et l'eau de lavage dans les égouts. Laver soigneusement les parties du corps exposées après manipulation.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	L'utilisation de pratiques de travail sécuritaires est recommandée pour éviter le contact avec les yeux ou la peau et l'inhalation des vapeurs. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Les aliments, les boissons et les produits du tabac ne doivent pas être stockés ou consommés lorsque ce produit est utilisé. Lavez-vous toujours les mains avant de fumer, de manger, de boire ou d'aller aux toilettes. Laver les vêtements contaminés et tout autre équipement de protection avant de les ranger ou de les réutiliser. Fournir des fontaines oculaires et des douches de sécurité à proximité des points d'exposition potentiels.
--	---

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil. Keep away from strong oxidizing agents, acids and bases.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts Acides Bases

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Fournir une ventilation par aspiration générale et / ou locale pour contrôler les niveaux atmosphériques en dessous de la directive d'exposition.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Utiliser des lunettes de protection.

**Protection de la peau et du corps** Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants et des chaussures imperméables ainsi que des chaussettes lors de la manipulation.

**Protection respiratoire** Les niveaux atmosphériques doivent être maintenus en dessous des recommandations d'exposition. Pour la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si la limite d'exposition est dépassée, utiliser un respirateur approuvé pour vapeur / brouillard organique.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide ambre
<b>Couleur</b>	Ambre
<b>Odeur</b>	Amine légère
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	7 to 8	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Not applicable	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Non déterminé	
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C / 212 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Liquid - not applicable	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Non déterminé	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Non déterminé	
<b>Pression de vapeur</b>	18 mm Hg	@ 20°C (68°F)
<b>Densité de vapeur</b>	>1.0	(Air=1)
<b>Densité relative</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Fully soluble in water	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	

Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Pas un explosif.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	1.5 -1.1.6 g/cm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides. Bases.
Produits de décomposition dangereux	Lors d'un incendie, de la vapeur, du sel de dicamba amine, du chlorure d'hydrogène, des produits organochlorés, des oxydes d'azote ou du monoxyde de carbone peuvent se former.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

**Mesures numériques de la toxicité**

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1,039.00

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dicamba 1918-00-9	= 1039 mg/kg ( Rat )	> 1 g/kg ( Rat ) > 2 g/kg ( Rabbit )	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Mutagenicité sur les cellules germinales  
Cancérogénicité**

Sur la base d'un certain nombre d'études in vivo et in vitro, la prépondérance des données suggère que le dicamba n'est pas un mutagène.  
N'a pas causé de cancer dans les études animales à long terme. Il n'y a eu aucune augmentation liée au traitement des tumeurs à des niveaux alimentaires allant jusqu'à 2500 ppm (rats et chiens) et 3000 ppm (souris).

**Toxicité pour la reproduction**

Dicamba n'a pas interféré avec la fertilité dans les études de reproduction chez les animaux de laboratoire. Le niveau de non-effet dans une étude de reproduction de rat de deux générations était 500 ppm.

**Tératogénicité**

N'a pas causé de malformations congénitales dans les études animales. Les expositions n'ayant aucun effet sur les mères n'avaient aucun effet sur les fœtus. Les niveaux sans effet maternel et fœtal chez les lapins étaient de 30 mg / kg et de 300 mg / kg, respectivement. Dans l'étude sur la tératologie chez le rat, les concentrations sans effet chez la mère et le fœtus étaient respectivement de 160 mg / kg et de 400 mg / kg.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Oui.

**Écotoxicité**

NE PAS appliquer directement dans l'eau ou dans les zones où l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux. NE PAS contaminer l'eau lors de la mise au rebut de l'équipement de lavage ou de rinçage. NE PAS appliquer directement sur l'eau, les eaux de surface ou les zones de ruissellement. Éviter la dérive de pulvérisation et les autres moyens d'exposition aux plantes sensibles et autres zones non ciblées. Ce pesticide peut causer des blessures souhaitables.

**Persistance/Dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés**

Le mélange de pulvérisation de pesticides ou de rinçage qui ne peut pas être utilisé ou retraité chimiquement doit être éliminé dans une décharge approuvée pour les pesticides. L'élimination inadéquate de l'excès de mélange de pesticides ou de rinçures est une violation de la loi fédérale. Si vous ne pouvez pas vous débarrasser de ces déchets en suivant les instructions figurant sur l'étiquette, contactez votre agence nationale de contrôle des pesticides ou de l'environnement ou le représentant des déchets dangereux au bureau régional de l'EPA le plus proche pour obtenir des conseils.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Lorsqu'ils sont expédiés dans des boîtes contenant (2) 9,46 litres, ce produit n'est pas réglementé.  
A l'expédition de 1040 litres, les bacs de base ci-après la description s'applique :

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui.

**TMD**  
Dispositions particulières SOR/2008-34 (AMENDMENT 6)

**IATA**

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Yes

**IMDG**

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

**ADR**

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Yes

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Règlements internationaux**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Dicamba	X		X	Present		Present	X	X



**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA  
DERNIÈRE RÉVISION**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0	Instabilité 0	<b>Dangers particuliers</b> Non déterminé
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
<b>Date d'émission :</b>	18-déc.-2017

**Date de révision :** 06-Mar-2020

**Note de révision:** Mise à jour de l'information transports

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**